Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260212-2026_120208-DE

COMMUNE DE TAUPONT (56800)
DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 février, le Conseil Municipal de la commune de TAUPONT dûment convoqué le six février, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Présidence de M. Jean-Charles SENTIER, Maire.

PRÉSENTS : M. SENTIER, M MAHIAS , M LE GAL, M LUCAS, Mme LE RENARD, M LEVOYER, Mme BLANDEL, M ZANUTTO, M COUDE, M PERRICHOT, Mme FRANCHE, M DEBOIS, Mme IAFRATE, M LE RUYET, Mme POYAC-RICHARD

ABSENTS ET EXCUSÉS / POUVOIR :

Mme BARATIN ayant donné pouvoir à Albane FRANCHE

Mme CHARDOLA ayant donné son pouvoir à Daniel LE RUYET

Mme DELSAUT Annick ayant donné son pouvoir à Jean-Charles SENTIER

ABSENTE EXCUSÉE:

Mme Océane BOUSSICAUD

Secrétaire de séance : M LUCAS

Conseillers	19
Présents	15
Absents	1
Pouvoirs	3

Votants	**18**
Exprimés	**18**
Pour	**17**
Contre	**1**
Abstentions	**0**

Délibération n° D 08-2026

8- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent) D08-2026

Monsieur Jean-Charles SENTIER, Maire, explique les faits :
Monsieur Philippe MAHIAS, Adjoint au Maire, explique les faits :

Comme chaque année en application de l'article L1612 -1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à payer les fournisseurs de la Commune en investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent à partir des montants proposés.

Compte	Voté 2025	Ouvert 2026
202 – Frais d'études	10 000 €	2500 €
203 – Frais d'études, recherche	80 000 €	20 000 €
2051- Concessions et droits similaires	2500 €	625 €
TOTAL CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**92 500 €**	**23125 €**
2111- Terrains nus	1500 €	375 €

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260212-2026_120208-DE

2116 Cimentières	1€	0.25 €
212 – Autres agencements et aménagements de terrains	30 000 €	7500 €
2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	80 000 €	20 000€
21538 – Autres réseaux	2000 €	500 €
2156 – Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile 0 €		0 €
2158- Autres installations, matériel et outillage technique	33 000 €	8250 €
2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	3000 €	750 €
2184- Mobilier	1015 €	253.75 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	1380 €	345 €
TOTAL CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**151 896 €**	**37 974 €**
228- Installations générales, agencements	0 €	0 €
TOTAL CHAPITRE 22 – IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	**0 €**	**0 €**
231 – Immobilisations corporelles en cours	964 595.07€	241 148.76 €
238 – Avances versées	0 €	0 €
TOTAL CHAPITRE 23- IMMOBILISATIONS EN COURS	**964 595.07 €**	**241 148.76 €**
TOTAL	**1 208 991.07 €**	**302 247.76€**

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260212-2026_120208-DE

- **Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :**

-D'AUTORISER, DE LIQUIDER et de MANDATER les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

-D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en mairie les, jours, mois et an en susdits.
Pour extrait

La secrétaire de séance : **Le Maire, le 12 février 2026**
M Maxime LUCAS **M Jean-Charles SENTIER**



